

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST					
Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en FI)		→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :			
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :		→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :			
LICENCE					
BUT					
LICENCE PROFESSIONNELLE					
MASTER					
Modalités de contrôle de l'assiduité (recopier ici le texte voté en conseil de gestion) :	Feuille de présence	Conditions et procédures de redoublement en Master :	Pas de redoublements (sauf autorisation exceptionnelle)	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	
Le recrutement en M1 sur Mon Master est commun à plusieurs parcours-types (M1-M2) :	non	→ Si M en Y, modalités de répartition des étudiants vers les parcours-types de M2 :		Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	
Règle de compensation entre UEs et/ou semestres :	Compensation entre les semestres et les UE - sous réserve de l'obtention de la note seuil	→ UEs concernées par la règle de compensation (le cas échéant) :		FA - Rythme d'alternance prévu :	2 jours de cours, 3 jours en entreprise
Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en FI)	4 mois minimum	→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :	M2 S2	→ Préciser si M1/M2	
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :	4 mois	→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :	M1 S2	→ Préciser si M1/M2	
DIPLOME D'INGENIEUR					
ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)					